

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/3

Séance du 22 septembre 2020

CO 082 DE

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), RENAUD Jean-Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, TOURNEUR Eric, CARDOT Audrey, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, PETITGUYOT Jean-Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie-Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE-FERRAND Antoine, BAHL Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, BOUILLET Françoise, BOHEME Catherine, RIGOULET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94

Présents : .72

Votants : ..82

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, PINGAT Martine à FORET Clément (Vice-Président), RIGAUD Hervé à COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BERODIER à FEVRE Michel, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), GENIN Marcelle à BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikaël à BOHEME Catherine

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno

Assistaient à titre consultatif : JACQUOT BOISSON Marylène, LEVEQUE Alain, MORIN Françoise, JACQUES Lucie,

Etaient Excusés : VIONNET André, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, BRENIAUX Denis, GAGNEUR Raphaël, BENETRUY Mickaël, RAVIX Isabelle

Etaient absents : PETIGNY Loïc, BERTHOD Claude, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAVAT Alain, REYNAUD Armande, ROMANET Claude, MARTINS Serge, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Sylvain BENETRUY

Convocation faite le : 15 septembre 2020

Objet : Tarifs Ecole de Musique Cœur du Jura pour l'année scolaire 2020/2021 et adoption du règlement intérieur.

ENTENDU que la Communauté de Communes a adopté dans ses statuts la compétence facultative « enseignement musical », par arrêté préfectoral en date du 14.09.2018 ;

ENTENDU que les tarifs doivent être précisées pour l'année scolaire 2020-2021, et le règlement intérieur de l'Ecole de Musique approuvé ;

ENTENDU que les différences de tarifs sont maintenues entre les 2 sites d'Arbois et de Poligny, ainsi que certaines modalités d'enseignement, et que l'harmonisation se fera de manière progressive pour aboutir à la mise en place de tarifs et modalités identiques sur l'ensemble de l'école de musique communautaire, au bout de 5 ans ;

VU les difficultés engendrées par la crise du COVID 19 au 2^{ème} trimestre 2020 et qui ont impactées l'enseignement musical pour les usagers ;

ETANT DONNÉ que les inscriptions pour l'année 2020-2021 ont déjà eu lieu ;

Affiché le 30 octobre 2020.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2020
CO 082 DE (SUITE)

Objet : Tarifs école de musique à Poligny pour l'année scolaire 2020/2021 et adoption du règlement intérieur.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
Par 80 voix pour et 2 voix contre,

1 / MAINTIENT les tarifs et cursus appliqués durant l'année scolaire 2019-2020 pour l'année scolaire 2020/2021 comme suit :

Pour le site d'Arbois :

Discipline	Non imposable (justificatifs) CCAPS	CCAPS (justificatifs de domicile)	Extra-muros
JEUNE (moins de 23 ans)			
Eveil musical	129 €	180 €	240 €
Cursus instrument C1	237 €	270 €	594 €
Cursus instrument C2	344 €	392 €	878 €
Collectif sans instrument/ateliers-ensembles	129 €	180 €	240 €
Formation musicale seule	83 €	115 €	231 €
ADULTE			
Cursus instrument C1	690 €	690 €	825 €
Cursus instrument C2	915 €	915 €	1 252 €
Collectif sans instrument/ateliers-ensembles	171 €	240 €	240 €
Instrument seul C1	450 €	450 €	585 €
Instrument seul C2	675 €	675 €	1 013 €

Pour le site de Poligny :

Discipline	Non imposable (justificatifs) CCAPS	CCAPS (justificatifs de domicile)	Extra-muros
JEUNE (moins de 23 ans)			
Eveil musical	83 €	116 €	240 €
Cursus instrument	160 €	182 €	385 €
Collectif sans instrument/ateliers-ensembles	83 €	116 €	231 €
Location instrument	50 €	100 €	160 €
ADULTE			
Cursus instrument	358 €	358 €	495 €
Collectif sans instrument/ateliers-ensembles	83 €	116 €	231 €

2 / APPROUVE le règlement intérieur concernant les usagers de l'Ecole de Musique ;

3 / AUTORISE le Président à signer tous documents afférents.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET

Affiché le 1^{er} octobre 2020

